

Le bassin de Vic-le-Comte

Distance

↔ 10
km

Durée

🕒 3h00

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +285
m

Balisateur



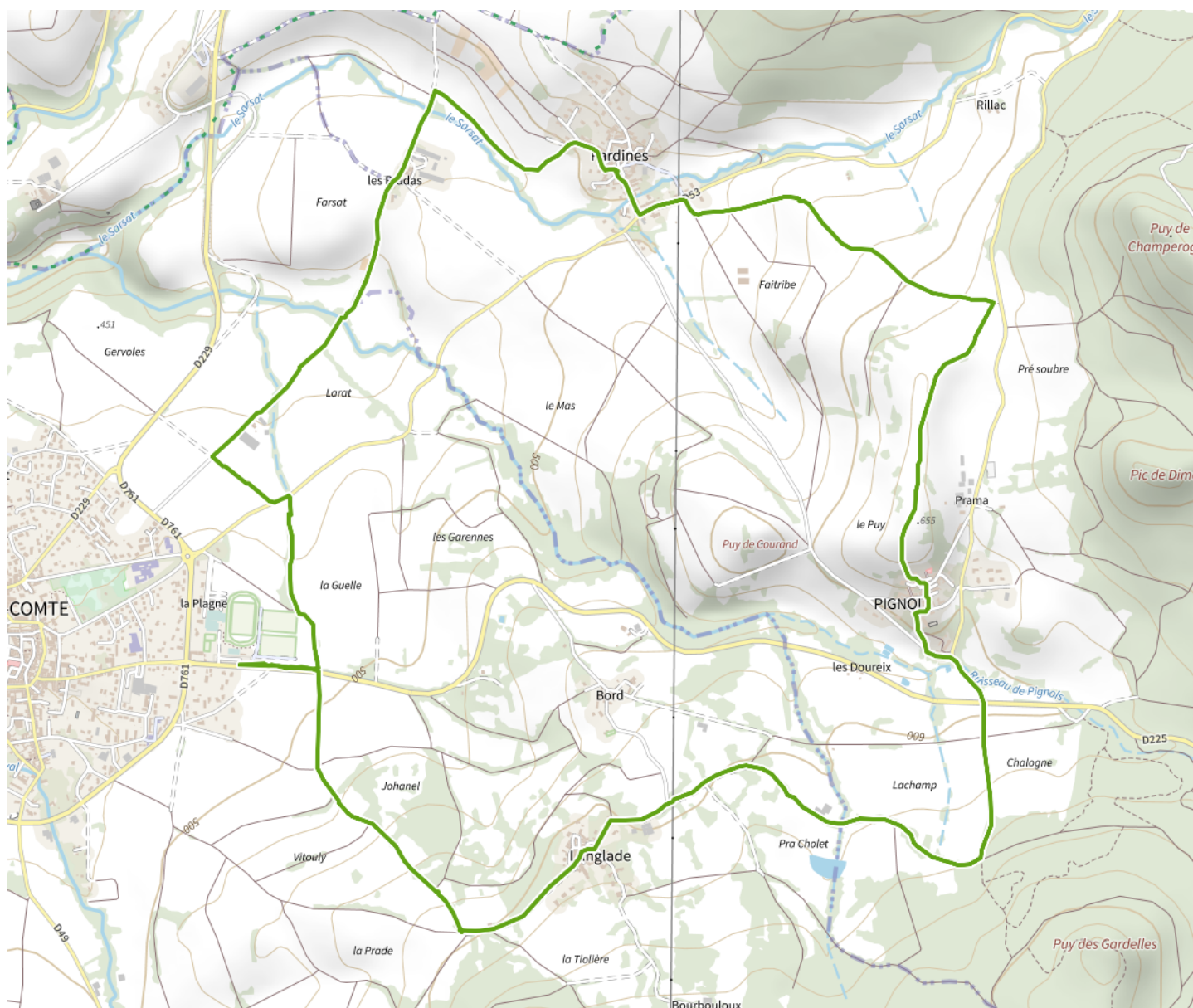
Jaune



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Vic-le-Comte

Adresse de départ

Terrain de sport - D225 direction Manglieu
63270 Vic-le-Comte

Accès au point de départ

Sur l'A75 (au sud de Clermont-Ferrand), prendre la sortie n°7. Rejoindre Vic-le-Comte. Parking au terrain de sport situé sur la D225 en direction Manglieu.

Description du parcours

Une balade riche pour ses bâtiments historiques, sa diversité géologique, la faune et flore de la forêt de la Comté ou encore pour ses 4 ruisseaux qui parcourent ce territoire et son patrimoine rural lié à la vigne.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, emprunter la route direction Manglieu en longeant le terrain de sport. Après 200 m, prendre le chemin à gauche. Au bosquet, s'engager à droite jusqu'à une route. La suivre à gauche sur 50 m. Prendre à droite un chemin jusqu'à un croisement.

Étape 2 : Prendre à droite, traverser le ruisseau de Pignols (vue circulaire sur la Comté), monter jusqu'au croisement des Pradas et continuer en face. Franchir le ruisseau du Sarsat puis virer sur le premier chemin à droite. Entrer dans Pardines par le chemin de Bruche. À la bifurcation, rester à droite, suivre la rue de la Fontaine-Vieille (fontaine et croix sur la place). Descendre à droite la rue principale jusqu'à la D53.

Étape 3 : Tourner à gauche. Avant le panneau de sortie du village, bifurquer à droite. Le chemin monte jusqu'à la D117. Sans traverser, virer à droite dans le chemin herbeux. Continuer tout droit (croix ouvragée) vers le puy (vue sur Vic-le-Comte et la chaîne des Puys). Rejoindre Pignols (hors circuit : église Sainte-Madeleine). À la fourche sous la mairie, se diriger à droite. Poursuivre jusqu'à la rue des Jardins à droite.

Étape 4 : Descendre et obliquer à gauche aux deux croisements en T successifs, (rue des Fontaines et rue des Condamines). Passer à droite sur le pont de pierre. Couper la D225. S'engager en face et continuer tout droit. Ignorer l'entrée de la forêt domaniale. Franchir un ru à gué. Continuer tout droit jusqu'à la route, l'emprunter à gauche. Traverser le hameau de Langlade. À la sortie la route devient chemin. À la patte d'oie, 100 m après l'antenne relais (vue sur Vic-le-Comte), descendre à droite et atteindre la D225 en ignorant les chemins latéraux. Rejoindre le point de départ situé 200 m à gauche.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.